



## **AVIS PUBLIC RÉOUVERTURE DES SÉANCES AU PUBLIC**

La Municipalité souhaite aviser ses citoyens que les séances du conseil sont de nouveau ouvertes au public en respectant les normes de distanciation de 2 mètres ainsi que les normes sanitaires.

La séance sera aussi enregistrée et diffusée sur le site internet de la municipalité conformément à l'arrêté ministériel 2020-029;

DONNÉ à Sainte-Christine ce neuvième jour (14<sup>e</sup>) jour du mois de juin de l'année deux mille vingt (2021).

Heidi Bédard  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière